

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2011015

Signataire : AD

OBJET :Adoption des statuts du Syndicat Intercommunal pour la gestion patrimoniale du groupe scolaire intercommunal "Casarès - Doisneau"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-5 et suivants,

Considérant la mise en service du futur groupe scolaire intercommunal SAINT-DENIS / AUBERVILLIERS dénommé « Maria CASARES – Robert DOISNEAU » dans le quartier CHRISTINO GARCIA – LANDY, à la rentrée scolaire 2011 ;

Considérant la propriété indivise entre les deux communes, des bâtiments et terrains composant cet équipement scolaire ;

Considérant qu'il est nécessaire d'instituer un mode de gestion de cette propriété, les Communes demeurant propriétaires, et conservant la compétence relative à l'exercice de l'enseignement maternel et élémentaire ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE les projets de statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour la gestion du groupe scolaire intercommunal « Maria CASARES – Robert DOISNEAU », qui aura pour objet d'assurer et de prendre en charge les grosses réparations, les travaux de rénovation ainsi que les travaux d'aménagement y compris ceux portant sur le gymnase, ainsi que le paiement des impôts et taxes, le cas échéant, tels que ces projets figurent en annexe de la présente délibération ;

AUTORISE le Maire à solliciter auprès du Préfet du Département de la SEINE – SAINT-DENIS, conjointement avec le Maire de la Commune de SAINT-DENIS, la création du SIVU mentionné à l'article précédent.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 21/10/2011

Publié le : 26/10/2011

Certifié exécutoire le : 26/10/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué